



Les interventions sur le marché des changes

DOCUMENT D'INFORMATION

Le dollar canadien, comme les devises de la plupart des nations industrialisées, est soumis à un régime de *taux de change* flottants, ce qui signifie que le prix d'un dollar canadien fluctue en fonction des conditions du marché.

Le taux de change est susceptible de connaître des périodes de volatilité et la Banque du Canada peut être conduite à intervenir sur les marchés des changes pour le compte du gouvernement fédéral afin de modérer les mouvements brusques du prix du dollar canadien.

Les interventions sur les marchés des changes reposent sur l'utilisation des avoirs en devises du gouvernement fédéral détenus sur le compte du Fonds des changes. Le Fonds dispose de réserves de change en diverses monnaies telles que le dollar américain, le yen japonais et l'euro, ainsi que d'autres actifs comme les droits de tirage spéciaux (DTS) auprès du Fonds monétaire international (FMI) et l'or. Chaque semaine, la Banque publie des statistiques montrant les variations du niveau des réserves détenues par le Fonds.

Quand la Banque achète ou vend des avoirs de réserve, elle agit en tant qu'agent du gouvernement. Les devises achetées lors de la vente de dollars canadiens s'ajoutent aux réserves du Fonds des changes. Les gains nets en capital réalisés à l'occasion de ces transactions et les intérêts perçus sur ces actifs constituent les bénéfices du Fonds des changes.

Le taux de change n'est pas fixé à un niveau particulier

La Banque ne vise pas un niveau particulier pour le taux de change de sa monnaie, car elle estime que celui-ci doit être déterminé par le marché. À

long terme, les forces du marché feront en sorte que le dollar canadien ait une valeur égale (ou presque égale) à sa valeur internationale réelle par rapport à la monnaie des autres pays.

Quand la Banque intervient sur les marchés des changes pour le compte du gouvernement fédéral, elle mène une action à court terme.

Si la Banque souhaite atténuer une baisse du cours du dollar canadien, elle achètera des dollars canadiens sur les marchés des changes en échange contre d'autres devises, essentiellement des dollars américains; ses achats auront pour effet d'augmenter la demande de dollars canadiens et contribueront à soutenir le cours de notre monnaie. Afin que ses achats n'aient pas pour conséquence de réduire la quantité de monnaie en circulation et de provoquer des pénuries de dollars canadiens, la Banque les « stérilise » en déposant un montant équivalent en dollars canadiens auprès du système financier.

À l'inverse, si la Banque estime que la valeur du dollar monte trop rapidement, elle peut vendre des dollars canadiens. Elle augmente alors l'offre de dollars canadiens sur les marchés des changes, ce qui a pour effet de ralentir l'appréciation de la monnaie canadienne.

Sur le long terme, la valeur du dollar canadien est déterminée par les forces économiques telles que le taux d'*inflation* et les *taux d'intérêt* observés au Canada, qui dépendent eux-mêmes de la conduite de la *politique monétaire*, ainsi que par la compétitivité des biens que nous produisons et le rythme de croissance de notre économie.